



**Conseil des arts du Canada  
Financement aux artistes  
et organismes artistiques  
au Nouveau-Brunswick, 2011-2012**



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

Pour obtenir plus de précisions ou d'autres exemplaires de ce document, veuillez vous adresser au :



Conseil des arts Canada Council  
du Canada for the Arts

Service de la recherche et de l'évaluation  
350 rue Albert  
Case postale 1047  
Ottawa (Ontario) Canada K1P 5V8  
613-566-4414 / 1-800-263-5588 poste 4526  
[recherche@conseildesarts.ca](mailto:recherche@conseildesarts.ca)  
Télec. 613-566-4428  
[www.conseildesarts.ca](http://www.conseildesarts.ca)

Également disponible sur Internet à l'adresse [www.conseildesarts.ca/publications\\_f](http://www.conseildesarts.ca/publications_f).

Ce document est une publication complémentaire au Rapport annuel du Conseil des arts du Canada de 2011-2012 ([www.conseildesarts.ca/rapportsannuels](http://www.conseildesarts.ca/rapportsannuels)).

**Publication is also available in English**

## Table des matières

1.0	Survol des fonds accordés au Nouveau-Brunswick par le Conseil des arts du Canada en 2011-2012.....	1
2.0	L'essentiel des données statistiques concernant les arts au Nouveau-Brunswick .....	3
3.0	Faits saillants des subventions du Conseil des arts du Canada aux artistes et organismes artistiques du Nouveau-Brunswick .....	4
4.0	Financement global des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick par les trois ordres de gouvernement .....	8
5.0	Tableaux détaillés des fonds accordés au Nouveau-Brunswick par le Conseil des arts du Canada .....	11

## Table des tableaux

Tableau 1 :	Dépenses publiques au chapitre de la culture, au Nouveau-Brunswick, 2009-2010 .....	9
Tableau 2 :	Dépenses publiques au chapitre de la culture, total des provinces et des territoires, 2009-2010 .....	9
Tableau 3 :	Dépenses publiques au chapitre de la culture en \$ par habitant par province et territoire, 2009-2010 .....	10
Tableau 4 :	Subventions du Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick et total des subventions du Conseil des arts du Canada, de 2002-2003 à 2011-2012 .....	11
Tableau 5 :	Subventions du Conseil des arts du Canada par discipline, Nouveau-Brunswick, 2011-2012 .....	12
Tableau 6 :	Demandes de subvention du Nouveau-Brunswick présentées au Conseil des arts du Canada et total des demandes de subvention au Conseil des arts du Canada, de 2002-2003 à 2011-2012 .....	13
Tableau 7 :	Nouveau-Brunswick – Diverses comparaisons avec d'autres provinces, 2011-2012 .....	14
Tableau 8 :	Financement par collectivité, Nouveau-Brunswick, 2011-2012.....	15

*Note : La liste complète des subventions accordées aux artistes (à titre individuel) et aux organismes artistiques en 2011-2012 est disponible par l'entremise de la Liste interrogeables des subventions, affichée sur le site web du Conseil. <http://canadacouncil.ca/subventions/recipients-fr/ol127245536828281250.htm>*



## 1.0 Survol des fonds accordés au Nouveau-Brunswick par le Conseil des arts du Canada en 2011-2012

- En 2011-2012, le Conseil des arts du Canada a accordé 2,3 millions de dollars aux arts du Nouveau-Brunswick.
- Un montant de 163 762 \$ a en outre été payé à 395 écrivains et écrivaines du Nouveau-Brunswick dans le cadre du Programme du droit de prêt public en 2011-2012,<sup>1</sup> sans compter le 75 000 \$ en fonds spéciaux et la Programme d'acquisition de la Banque d'œuvres d'art, ce qui porte à 2,5 millions de dollars l'aide attribuée au Nouveau-Brunswick.
- Le Conseil des arts du Canada a accordé 310 000 \$ (13,6 %) en subventions à 18 artistes, ainsi que 2,0 million de dollars (86,4 %) à 42 organismes artistiques de cette province en 2011-2012.
- L'aide du Conseil des arts du Canada a touché toutes les disciplines – danse, arts interdisciplinaires, musique, arts médiatiques, théâtre, arts visuels, et lettres et édition. En 2011-2012, le plus gros montant de l'aide est allé au secteur des arts visuels (586 000 \$), suivi des lettres et édition (559 830 \$). Le théâtre a reçu 539 250 \$.
- Chaque dollar investi dans un organisme artistique du Nouveau-Brunswick grâce à une subvention de fonctionnement du Conseil des arts du Canada en 2011-2012 a entraîné des revenus totalisant 6,23 \$. Le total des subventions de fonctionnement du Conseil des arts au Nouveau-Brunswick représente 16,1 % des revenus totaux des organismes artistiques de cette province.<sup>2</sup>
- 218 demandes d'appui ont été soumises au Conseil des arts du Canada par des artistes et des organismes artistiques du Nouveau-Brunswick en 2011-2012, ce qui représente 1,4 % du total des demandes reçues.
- Une somme totale de 726 700 \$ de dollars a été accordée aux artistes et organismes artistiques de Fredericton, ce qui représente 31,9 % de l'aide à la province. La ville de Moncton a reçu 684 318 \$ (30,0 % du total). La communauté de Sackville a reçu 387 820 \$ (17,0 % du total). 11 autres collectivités de Nouveau-Brunswick ont reçu 479 995 \$, ce qui représente 21,1 % des fonds en 2011-2012.

---

<sup>1</sup>Le Programme du droit de prêt public accorde des paiements aux auteurs dont les livres font partie des collections d'un échantillon de bibliothèques publiques canadiennes.

<sup>2</sup>Ces chiffres reflètent les données financières des formulaires soumis, révisés ou verrouillés par le système CADAC (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada). Les éditeurs de livres et de périodiques sont exclus de ces données, parce qu'en raison de la nature de leur entreprise, leurs renseignements financiers ne sont pas répertoriés dans le CADAC actuellement.

- En 2011-2012, les artistes du Nouveau-Brunswick ont reçu 1,37 % des subventions du Conseil des arts du Canada décernées aux artistes, et les organismes artistiques du Nouveau-Brunswick ont reçu 1,61 % des subventions du Conseil des arts du Canada accordées aux organismes artistiques. Au total, les artistes et organismes artistiques du Nouveau-Brunswick ont reçu 1,57 % des subventions du Conseil des arts du Canada. Pour fins de comparaison, la province compte 2,24 % de la population canadienne,<sup>3</sup> et 1,36 % des artistes canadiens.<sup>4</sup>
- 16 artistes et professionnels des arts du Nouveau-Brunswick ont été engagés comme membres de jurys, en 2011-2012, soit 2,4 % de tous les membres de jurys auxquels le Conseil des arts du Canada fait appel.

---

<sup>3</sup> Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Chiffres de population et des logements, Canada, provinces et territoires, recensements de 2011 et 2006 », avril 2012, <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>>.

<sup>4</sup>Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <[http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes\\_provinces2006.pdf](http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes_provinces2006.pdf)>.

---

## 2.0 L'essentiel des données statistiques concernant les arts au Nouveau-Brunswick<sup>5</sup>

- En 2010, les résidents du Nouveau-Brunswick âgés de 15 ans et plus (99,7 % ou 634 000 personnes) ont participé à au moins une des 18 activités artistiques, culturelles ou patrimoniales. Les données sur la participation démontrent aussi que 87,1 % des résidents ont écouté de la musique téléchargée ou sur CD ; 83,3 % ont regardé un film ou un vidéo ; 75 % ont lu un livre ; 60,5 % ont assisté à un spectacle des arts de la scène ou à un festival culturel ; et 22,6 % ont visité une galerie d'art.
- Les résidents du Nouveau-Brunswick ont dépensé 540 millions de dollars pour des biens et services culturels en 2008, ce qui est égal à 3,0 % du total des dépenses de consommation dans la province. Ces 540 millions de dollars sont environ quatre fois plus que les 150 millions de dollars dépensés au titre de la culture par tous les paliers de gouvernement au Nouveau-Brunswick en 2007-2008. Du point de vue des dépenses par personne, les dépenses culturelles des résidents du Nouveau-Brunswick arrivent huitième au pays à 747 \$ par résident
- Si l'on examine les dépenses culturelles par personne, les résidents de Saint John se classent neuvièmes (846 \$) parmi les 12 régions métropolitaines du Canada. Les dépenses culturelles ont totalisé 98 millions de dollars à Saint John en 2008.
- En 2008, chaque ménage de Nouveau Brunswick a dépensé 26 cents par tranche de 100 \$ de revenu à l'achat de livres et 14 cents à l'achat de revues.
- En 2008, 97 000 ménages de Nouveau Brunswick ont rapporté avoir dépensé 21 million de dollars pour assister à des spectacles, ce qui représente 1 % du total dépensé pour les arts de la scène au Canada.
- En 2006, on dénombre 1 900 artistes au Nouveau-Brunswick. Les artistes représentent 0,47 % de la population active totale de la province.
- Le nombre d'artistes au Nouveau-Brunswick a augmenté beaucoup plus rapidement que la population active totale de la population entre 1991 et 2006 (38 % contre 11 %). Cependant la croissance du nombre d'artistes s'est ralentie avec le temps, étant beaucoup plus élevée entre 1991 et 2001 (29 %) qu'entre 2001 et 2006 (7 %).
- En 2006, le revenu médian des artistes s'élève à 8 800 \$. Ce chiffre démontre qu'un artiste typique au Nouveau-Brunswick gagne moins de la moitié du revenu typique de tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick (21 500 \$).

---

<sup>5</sup> Sources :

Hill Strategies Recherche Inc. « Profils provinciaux des activités artistiques, culturelles et patrimoniales en 2010 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 10, n° 3 mars 2012, <[http://www.hillstrategies.com/resources\\_details.php?resUID=1000440&lang=fr](http://www.hillstrategies.com/resources_details.php?resUID=1000440&lang=fr)>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Profil des acheteurs de livres et de revues au Canada en 2008 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 3, mars 2011, <[http://www.hillstrategies.com/docs/Livres\\_revues2008.pdf](http://www.hillstrategies.com/docs/Livres_revues2008.pdf)>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Habitudes de dépenses pour les arts de la scène au Canada en 2008 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 2, février 2011, <[http://www.hillstrategies.com/docs/Habitudes\\_depenses\\_arts\\_scene2008.pdf](http://www.hillstrategies.com/docs/Habitudes_depenses_arts_scene2008.pdf)>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Les dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008 pour le Canada, les provinces et 12 régions métropolitaines », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 9, no 1, novembre 2010, <[http://www.hillstrategies.com/docs/Depenses\\_culturelles2008.pdf](http://www.hillstrategies.com/docs/Depenses_culturelles2008.pdf)>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <[http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes\\_provinces2006.pdf](http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes_provinces2006.pdf)>.

### 3.0 Faits saillants des subventions du Conseil des arts du Canada aux artistes et organismes artistiques du Nouveau-Brunswick

#### Organismes artistiques

Le Conseil des arts du Canada appuie le travail des organismes artistiques. En 2011-2012, au nombre des organismes artistiques du Nouveau-Brunswick ayant reçu des fonds, mentionnons :

Organisme	Collectivité	Financement
Atlantic Ballet Theatre of Canada	MONCTON	125 000 \$
Beaverbrook Art Gallery	FREDERICTON	60 000 \$
Canadian Crafts Federation	FREDERICTON	71 000 \$
Coopérative de Théâtre l'Escaouette	MONCTON	138 500 \$
Film Zone Inc.	MONCTON	50 318 \$
Galerie Sans Nom Co-op Ltée	MONCTON	60 000 \$
Goose Lane Editions	FREDERICTON	186 300 \$
New Brunswick Filmmakers' Co-operative Ltd.	FREDERICTON	76 400 \$
Owens Art Gallery	SACKVILLE	113 000 \$
Struts Gallery Inc.	SACKVILLE	125 320 \$
The Fiddlehead	FREDERICTON	42 600 \$
Theatre New Brunswick	FREDERICTON	150 000 \$

#### Exemples du financement du Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick<sup>6</sup>

Le Conseil des arts du Canada appuie les activités d'artistes et d'organismes artistiques professionnels par l'entremise de ses programmes. Le texte qui suit illustre certaines des activités appuyées par le Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick.

*Août 2010* – Mimi aime son poisson, Adoré. Elle veut lui préparer un gâteau d'anniversaire. C'est le point de départ de *Banane Fête*, une pièce avec de marionnettes et de clowns, créée par le **Théâtre Alacenne** de Moncton pour les enfants de 3 à 7 ans. *Banane Fête*, dont la première a été présentée à La Caserne de Dieppe, est la première production de la compagnie pour les très jeunes, et l'auteure-comédienne Mélanie Léger et la comédienne Anika Lirette étaient ravies de son succès. Les représentations ont suscité des commentaires enthousiastes de la part des enfants, des parents et des éducateurs, de même que des critiques de théâtre et d'autres artistes. L'œuvre a touché la communauté acadienne où le théâtre pour enfants est plutôt rare, et les membres de la compagnie ont établi de nombreux liens importants pour l'avenir. Le succès remporté par la pièce dans la communauté a également attiré un financement supplémentaire de la fondation Héritage Canada pour une tournée à l'automne qui visitera 15 salles au Nouveau-Brunswick. Un facteur important du succès de *Banane Fête* est le financement public adéquat qui a permis à la compagnie d'atteindre un degré élevé de professionnalisme artistique, tout en maintenant les billets d'entrée à un prix abordable pour faciliter la participation des familles et des groupes d'enfants fréquentant les garderies. Le Théâtre Alacenne a reçu une subvention de 8 500 \$ du Conseil des arts par la voie du programme Subvention de projets de production en théâtre pour les artistes en début de carrière.

<sup>6</sup> Sauf indication contraire, les descriptions et les citations sont extraites des documents contenus dans la demande de subvention.



2011-2012 – Détenteur d'une maîtrise en gestion maritime de l'Université Dalhousie, l'interprète-parolier du Nouveau-Brunswick **Mathieu D'Astous** utilise la musique pour combiner son amour des arts et de l'environnement. Dans le décor rural de Cocagne à proximité de Moncton, il a collaboré avec Ginette Ahier durant quatre mois à un nouveau répertoire d'œuvres originales pour un prochain CD intitulé *Wanabi Fermier*. Le duo a exploré un éventail de thèmes néo-ruraux gravitant entre deux pôles et décrits par M. D'Astous comme « l'idéal du retour à la terre et d'une vie ancrée dans les traditions » d'une part et la réalité de notre monde silicone, où le "wifi" se déploie à travers tous les pâturages des Amériques, d'autre part. Le projet tire sa forme de l'esthétique du *band* ou de l'orchestre plus que du duo traditionnel. Ses membres puiseront dans leur bagage musical, variant entre le folk, le rock et les musiques du monde pour créer un alliage qui, ils l'espèrent, leur sera propre dans son originalité et sa profondeur lyrique. Pour le projet, M. D'Astous a reçu une subvention de 5 000 \$ du Conseil des arts du Canada par la voie du programme Subventions de voyage aux musiciens professionnels.

2011 – Parmi les neuf livres très différents d'auteurs canadiens que les **Éditions Perce-Neige** de Moncton ont publiés cette année, mentionnons *D'ici et d'ailleurs : Regards croisés sur l'immigration* de Chedly Belkhodja et *La promenade des ignorés* de Gabriel Robichaud. M. Belkhodja est professeur de science politique à l'Université de Moncton, et son livre lui a valu le Prix Champlain 2012. La présidente du Salon international du livre de Québec, Estelle Dansereau, a fait remarquer : « Les membres du jury ont souligné le traitement sensible et très actuel qu'offre cet ouvrage d'un sujet pressant de notre 21<sup>e</sup> siècle, l'immigration comprise comme phénomène global ainsi que projet de société pour les communautés moins peuplées au Canada. Appuyé à la fois par une grande rigueur intellectuelle, des synthèses théoriques pertinentes et l'expérience personnelle, cet essai invite les lecteurs et lectrices à comprendre les défis auxquels les sociétés d'accueil devront répondre à l'avenir. » Gabriel Robichaud, poète, comédien et musicien de 21 ans a été nommé le « poète flyé » au Festival Frye de 2011, la plus grande manifestation littéraire du Canada atlantique, où il a présenté une saga épique qu'il a composée au sujet du festival. Pour ses activités d'édition, les Éditions Perce-Neige ont reçu 46 500 \$ du programme Aide à l'édition de livres – Subventions globales du Conseil des arts du Canada.

Septembre 2011 – **Graeme Patterson** est un animateur primé de Sackville, reconnu pour ses créations de mondes miniatures – dont celles d'une arène de lutte, d'une patinoire de hockey et d'un terrain de football. Les animations image par image de M. Patterson *Grudge Match* et *End-Zone* ont été projetées au Festival international du film de Reykjavik, en Islande, en septembre 2011, soit pour la première fois à l'extérieur de l'Amérique du Nord. M. Patterson a assisté aux projections, où il a répondu aux questions de l'auditoire, a dirigé un atelier d'animation et a réseauté avec d'autres artistes et des conservateurs du monde entier. Il travaille actuellement au projet d'installation vidéo/sculpture en quatre volets *Secret Citadel*, dans lequel il commente les liens affectifs entre hommes de sa génération par des renvois à des aspects de la culture populaire. Il a assisté au festival grâce à une subvention de 1 500 \$ du Conseil des arts par la voie du programme Subventions de voyage aux professionnels des arts médiatiques et il prévoit terminer *Secret Citadel* pour une exposition d'ici à octobre 2013 à l'aide d'une subvention de 60 000 \$ par la voie du programme Subventions aux artistes du cinéma et de la vidéo. Exposant actuellement sa nouvelle œuvre au cours de l'exposition rétrospective « Oh, Canada » montée par MASS MoCA (Massachusetts Museum of Contemporary Art), il est également le récipiendaire du Prix Victor-Martyn-Lynch-Staunton 2012 en arts médiatiques du Conseil des arts du Canada, d'une valeur de 15 000 \$.

De février 2012 à septembre 2013 – La transformation est le thème sous-jacent de *Cities of Hope and Despair*, selon lequel le livre est une métaphore de la ville, et la ville comme une métaphore de la culture, de la collectivité et de la civilisation humaine. L'artiste du livre et des arts textiles **Linda Brine**, de Fredericton, est en train de créer cette série de « livres d'artistes » avec des photographies personnelles, des images découvertes d'artefacts historiques et préhistoriques et d'images d'icônes de l'histoire de la production culturelle occidentale qu'elle s'est appropriées. Des papiers japonais fins et des « Saganishiki » (des textiles produits à l'aide de la méthode japonaise traditionnelle de tissage avec des fils de chaîne en papier métallique et des fils de trame en soie) viennent compléter la présentation. Durant le processus de recherche et de création de la série, Mme Brine tentera de trouver jusqu'à quel point on peut modifier la forme d'un livre tout en continuant à l'appeler un livre; certaines œuvres seront kinésiques, tandis que d'autres incorporeront une composante du son et de la parole. Mme Brine consacrera plus d'un an à faire des recherches et à créer la série avec une subvention du Conseil des arts de 12 000 \$ qui lui a été accordée par le biais du programme Aide aux artistes et conservateurs des métiers d'art contemporain.

2011-2012 – L'idée de son projet actuel est venue à l'auteure **Beth Powning** de Markhamville lorsqu'elle était en train de lire un article dans le *Globe and Mail* portant sur la York Retreat, un asile d'aliénés fondé par les quakers anglais dans les années 1700. Pendant qu'elle lisait au sujet des premiers quakers, Mme Powning est tombée sur l'histoire de Mary Dyer, puritaine anglaise devenue quakeresse, qui avait été pendue à Boston, dans la colonie de la baie du Massachusetts, pour avoir défié maintes fois une loi puritaine interdisant la présence des quakers. Le roman historique, dont le titre provisoire est *Signs and Wonders*, décrira la vie de Mary et portera sur la naissance de son fils Charles, la traversée de l'Atlantique avec son époux, la fondation de Newport et son séjour à la Barbade. Des extraits de la lettre même que Mary a écrite à la Cour du Massachusetts avant son exécution seront juxtaposés au récit. Les lecteurs et lectrices viendront à connaître Mary et son histoire. Pour travailler au manuscrit, Mme Powning a reçu une subvention de 25 000 \$ du programme Subventions aux écrivains professionnels – création littéraire du Conseil des arts du Canada.

Novembre 2011 et août 2012 – À l'occasion d'un spectacle de promotion, ce mois-ci, à Pau en France, le **Saint John String Quartet** (SJSQ) du Nouveau-Brunswick a présenté des « spectacles avec coussins dans les bibliothèques » aux enfants et aux jeunes de cœur, jouant de la musique du Canadien Arthur Bachmann, accompagnée de la lecture d'un récit traduit en français de l'auteure de livres pour enfants du Nouveau-Brunswick, Sheree Fitch. Au cours des concerts traditionnels, le quatuor a offert une prestation mettant en vedette la musique du Québécois Jacques Héту, qui connaît de nombreux adeptes en France. En l'honneur de ses hôtes, le quatuor a joué également une courte œuvre du compositeur de Pau, Pierre Gabarra, et les organisateurs de l'activité à Pau ont animé des réunions et facilité de courts concerts de démonstration avec les diffuseurs dans six autres villes françaises. Le modèle, qui consiste à combiner un engagement à faire connaître les joyaux de la composition de la musique canadienne et une orientation sur le développement de l'appréciation de la musique chez les jeunes, a porté fruits pour le SJSQ lors d'un spectacle de promotion en Belgique en 2010, qui a connu beaucoup de succès et qui était également la base de l'événement à Pau. Les coûts de déplacement pour assister au spectacle de promotion à Pau ont été compensés par une subvention de 3 515 \$ du Conseil des arts du Canada par l'entremise de son programme Subventions de voyage liées au développement des publics et des marchés.

Octobre 2011 – « *Sunduza-Là*, nous sommes ici et nous sommes là / mais alors, qu'est-ce qui nous a déplacés? » – Vincent Mantsoe. Pour souligner son 10<sup>e</sup> anniversaire, **Entre2Dances**, compagnie de danse contemporaine établie à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, a invité Vincent Mantsoe, célèbre danseur et chorégraphe d'Afrique du Sud, afin de créer la chorégraphie d'un duo de dix minutes autour du mot zoulou « *sunduza* », qui signifie « se déplacer ici/ailleurs ». Conçue en deux semaines, la chorégraphie a été exécutée par les fondatrices d'Entre2Dances, Sarah Anthony et Manon Melanson. Combinant l'esthétique du mouvement africain et contemporain, l'œuvre, affirment-elles, présente « la façon dont nous, en tant qu'êtres humains, transposons par le temps et l'espace nos réactions au changement ». Plusieurs contrats ont déjà été conclus pour des représentations de l'œuvre dans les provinces de l'Atlantique en 2012. Lors de son passage au Nouveau-Brunswick, M. Mantsoe a donné une classe de maître aux étudiants en danse, et Entre2Dances a invité la compagnie de jeunes de l'Académie de ballet classique et danses modernes de Dieppe à diverses répétitions pour observer le processus de création. Entre2Dances a reçu pour le projet une subvention de 10 000 \$ du Conseil des arts par la voie du programme Subventions de projets de production de danse.

Octobre 2011 – Le grand festival international des arts français, Les Francophonies en Limousin, a offert la possibilité à la dramaturge du Nouveau-Brunswick **Emma Haché** de diriger une lecture publique de sa dernière œuvre, *Wolfe*, effectuée par des comédiens français. Les Transatlantiques, le volet du festival qui a présenté *Wolfe*, ont pour but d'examiner les œuvres fermement ancrées dans un lieu et une époque afin de déterminer si elles peuvent être appréciées sur un continent différent. Créée en 2011, *Wolfe* a été présentée en première dans une production en collaboration avec le Théâtre l'Escaouette de Moncton. C'était sa première présentation devant un public français, et une période de discussion animée l'a suivie. Mme Haché a trouvé l'expérience inestimable et, armée de nouvelles idées, elle a révisé le scénario avant de le soumettre en vue de sa publication. Elle a également trouvé enrichissant de voir une grande variété d'œuvres de différentes parties du monde et d'établir des relations avec des écrivains et des créateurs d'ailleurs. Pour financer ses frais de déplacement, elle a reçu une subvention de 1 000 \$ du Conseil des arts par la voie de son programme Subventions de voyage aux artistes de théâtre.

Septembre et octobre 2012 – Le maintien d'un îlot de verdure en milieu urbain pour le bien commun est un défi de planification séculaire. Le **Département des arts visuels de l'Université de Moncton** s'y est attaqué de plein front ce mois-ci dans un projet en deux volets : un symposium Art/nature avec la création de « *Renaître* », la troisième sculpture permanente du parc, une œuvre végétale/artistique, par le sculpteur belge Bob Verschueren. Les deux événements se sont déroulés au Parc écologique du millénaire sur les terrains de l'Université. Durant le symposium de 10 jours, le parc et les villes de Moncton et de Dieppe sont devenus des laboratoires de création et d'intervention *in situ*. Douze artistes ont été sélectionnés pour concevoir des œuvres sculpturales et pour donner des ateliers et des conférences afin d'expliquer leurs projets et leurs approches. L'Université documente également les projets pour la création de comptes rendus critiques et d'une publication en ligne. Le Département a reçu une subvention de 13 500 \$ pour le symposium et une subvention de 12 000 \$ pour installer l'œuvre de M. Verschueren, les deux subventions ayant été octroyées par la voie du programme Subventions de projets aux organismes des arts visuels du Conseil des arts du Canada.

#### 4.0 Financement global des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick par les trois ordres de gouvernement<sup>7</sup>

- Au Nouveau-Brunswick, le financement des arts et de la culture par les trois ordres de gouvernement s'est élevé à 197,5 millions de dollars en 2009-2010 (la dernière année de données globales de Statistique Canada).
- Le financement fédéral représentait la part la plus importante des dépenses gouvernementales totales avec 45 % (89,1 millions de dollars), suivi par le financement provincial avec 41 % (80,3 millions de dollars). Au Nouveau-Brunswick, 14 % (28,0 millions de dollars) des dépenses gouvernementales totales venaient de sources municipales.
- Au Nouveau-Brunswick, le financement au chapitre de la culture par le gouvernement fédéral, qui s'établit à 89,1 millions de dollars, est principalement concentré (84 %) dans deux domaines : la radiodiffusion et télévision et les ressources du patrimoine (parcs/historiques et parcs naturels/provinciaux). Le reste des fonds, soit 16 % (14,2 millions de dollars), est octroyé à des domaines tels que les arts d'interprétation (6,0 million de dollars), les arts multidisciplinaires (5,8 millions de dollars), et le cinéma et vidéo (978,000 \$). Au cours de la même année (2009-2010), le financement du Conseil des arts du Canada a représenté 2 % de toutes les dépenses fédérales en matière de culture au Nouveau-Brunswick.
- Entre 2005-2006 et 2009-2010, les dépenses fédérales en matière de culture au Nouveau-Brunswick ont augmenté, passant de 55,6 millions de dollars à 89,1 millions de dollars (une augmentation de 60 %). Au cours de la même période, le financement du Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick a augmenté, passant de 1,8 million de dollars à 2,0 millions de dollars.
- La plus importante part du financement provincial est concentrée dans deux domaines : les bibliothèques et les ressources du patrimoine (77 % ou 61,8 millions de dollars). Le gouvernement provincial finance aussi les arts multidisciplinaires (8,0 millions de dollars), l'enseignement des arts (3,2 millions de dollars) et les arts d'interprétation (3,1 millions de dollars).

---

<sup>7</sup> Source :

Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Dépenses publiques au titre de la culture : tableaux de données, 2009-2010 », avril 2012, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/87f0001x/2012001/part-partie4-fra.htm>>.

**Tableau 1 : Dépenses publiques au chapitre de la culture,  
au Nouveau-Brunswick, 2009-2010<sup>1</sup>**

(en milliers de dollars)

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Bibliothèques <sup>2</sup>	0 \$	31 720 \$	18 319 \$	50 039 \$
Ressources du patrimoine <sup>3</sup>	31 294 \$	30 079 \$	920 \$	62 293 \$
Enseignement des arts	0 \$	3 226 \$	0 \$	3 226 \$
Littérature	937 \$	847 \$	0 \$	1 784 \$
Arts d'interprétation	6 035 \$	3 090 \$	1 735 \$	10 860 \$
Arts visuels et artisanat	576 \$	1 000 \$	0 \$	1 576 \$
Cinéma et vidéo	978 \$	1 135 \$	0 \$	2 113 \$
Radiodiffusion et télévision	43 412 \$	78 \$	0 \$	43 490 \$
Industrie du disque	0 \$	285 \$	0 \$	285 \$
Multiculturalisme	89 \$	812 \$	0 \$	901 \$
Multidisciplinaires et autres activités <sup>4</sup>	5 811 \$	8 026 \$	7 063 \$	20 900 \$
<b>Total</b>	<b>89 132 \$</b>	<b>80 297 \$</b>	<b>28 037 \$</b>	<b>197 466 \$</b>

<sup>1</sup>Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2009-2010 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

<sup>2</sup>Les dépenses fédérales pour les bibliothèques nationales sont comprises dans les ressources du patrimoine.

<sup>3</sup>Les dépenses fédérales pour les ressources du patrimoine comprend aussi les bibliothèques nationales.

<sup>4</sup>Comprend le financement octroyé aux installations culturelles, centres, festivals, municipalités, programmes d'échanges culturels et autres activités.

**Tableau 2 : Dépenses publiques au chapitre de la culture,  
total des provinces et des territoires, 2009-2010<sup>1</sup>**

(en milliers de dollars)

	Fédéral	Provincial	Municipal <sup>2</sup>	Total
Bibliothèques <sup>3</sup>	0 \$	1 115 730 \$	1 884 057 \$	2 999 787 \$
Ressources du patrimoine <sup>4</sup>	1 226 398 \$	768 872 \$	150 499 \$	2 145 769 \$
Enseignement des arts	22 001 \$	134 413 \$	0 \$	156 414 \$
Littérature	147 015 \$	30 951 \$	0 \$	177 966 \$
Arts d'interprétation	254 481 \$	226 533 \$	111 455 \$	592 469 \$
Arts visuels et artisanat	23 463 \$	54 997 \$	0 \$	78 460 \$
Cinéma et vidéo	334 063 \$	117 117 \$	0 \$	451 180 \$
Radiodiffusion et télévision	1 943 733 \$	212 999 \$	0 \$	2 156 732 \$
Industrie du disque	26 668 \$	6 278 \$	0 \$	32 946 \$
Multiculturalisme	13 016 \$	26 255 \$	0 \$	39 271 \$
Multidisciplinaires et autres activités	173 183 \$	329 304 \$	802 576 \$	1 305 063 \$
<b>Total<sup>5</sup></b>	<b>4 164 022 \$</b>	<b>3 023 449 \$</b>	<b>2 948 587 \$</b>	<b>10 136 058 \$</b>

<sup>1</sup>Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2009-2010 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

<sup>2</sup>Les dépenses municipales sont calculées pour l'année de calendrier.

<sup>3</sup>Les dépenses fédérales pour les bibliothèques nationales sont comprises dans les ressources du patrimoine.

<sup>4</sup>Les dépenses fédérales pour les ressources du patrimoine comprend aussi les bibliothèques nationales.

<sup>5</sup>Comprend des transferts entre administrations publiques de l'ordre de 542 \$ millions.

**Tableau 3 : Dépenses publiques au chapitre de la culture  
en \$ par habitant par province et territoire, 2009-2010<sup>1</sup>**

	Fédéral	Provincial	Municipal	Total
Canada	122 \$	89 \$	87 \$	301 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	121 \$	155 \$	31 \$	308 \$
Île-du-Prince-Édouard	188 \$	127 \$	32 \$	352 \$
Nouvelle-Écosse	136 \$	101 \$	58 \$	296 \$
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>118 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>264 \$</b>
Québec	186 \$	124 \$	76 \$	389 \$
Ontario	108 \$	62 \$	97 \$	269 \$
Manitoba	88 \$	116 \$	53 \$	260 \$
Saskatchewan	61 \$	147 \$	103 \$	315 \$
Alberta	71 \$	100 \$	99 \$	272 \$
Colombie-Britannique	52 \$	53 \$	100 \$	206 \$
Yukon	537 \$	612 \$	13 \$	1 194 \$
Territoires du Nord-Ouest	884 \$	227 \$	66 \$	1 179 \$
Nunavut	489 \$	274 \$	10 \$	787 \$

<sup>1</sup>Les chiffres par habitant ont été calculés à l'aide de données fournies par Statistique Canada : Tableau 1 : Dépenses publiques au titre de la culture, selon la province ou le territoire et le palier de gouvernement, 2009-2010 (avril 2012) et Population par année, par province et territoire (juillet 2010).

Note: Par suite des changements dans la méthodologie, les données de 2009-2010 ne doivent pas être comparées aux données qui ont été publiées avant celles révisées de 2003-2004.

Comprend le financement aux bibliothèques, aux ressources du patrimoine (musées, parcs et sites historiques, parcs provinciaux et naturels), à l'enseignement des arts, aux lettres et à l'édition, aux arts de la scène, aux arts visuels et à l'artisanat, aux films et vidéos, à la diffusion, à l'enregistrement sonore, aux arts multidisciplinaires et à d'autres activités.

Les dépenses municipales sont calculées pour l'année civile.

Comprend des transferts entre administrations publiques de l'ordre de 542 \$ millions.

## 5.0 Tableaux détaillés des fonds accordés au Nouveau-Brunswick par le Conseil des arts du Canada

### *Financement du Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick*

- Depuis 2002-2003, le financement du Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick a augmenté, passant de 2,2 million de dollars en 2002-2003 à 2,3 millions de dollars en 2011-2012, soit une augmentation de 4,96 %.
- La part des subventions du Nouveau-Brunswick a enregistré de légères variations au cours des 10 dernières années et s'élève à 1,57 % en 2011-2012, légèrement moins qu'en 2002-2003.

**Tableau 4 : Subventions du Conseil des arts du Canada au Nouveau-Brunswick et total des subventions du Conseil des arts du Canada, de 2002-2003 à 2011-2012**

Exercice	Subventions au Nouveau-Brunswick	Total des subventions du Conseil des arts du Canada	Nouveau-Brunswick, en % du total
2002-2003	2 171 148 \$	129 467 062 \$	1,68 %
2003-2004	1 756 171 \$	125 957 452 \$	1,39 %
2004-2005	1 889 720 \$	121 455 742 \$	1,56 %
2005-2006	1 828 508 \$	120 519 422 \$	1,52 %
2006-2007	2 107 799 \$	140 838 547 \$	1,50 %
2007-2008	2 144 875 \$	152 803 607 \$	1,40 %
2008-2009	2 135 105 \$	145 639 343 \$	1,47 %
2009-2010	2 015 550 \$	146 136 164 \$	1,38 %
2010-2011	1 968 505 \$	142 324 085 \$	1,38 %
<b>2011-2012</b>	<b>2 278 833 \$</b>	<b>145 148 810 \$</b>	<b>1,57 %</b>
<b>Changement en %</b>	<b>4,96 %</b>	<b>12,11 %</b>	

**Tableau 5 : Subventions du Conseil des arts du Canada par discipline,  
Nouveau-Brunswick, 2011-2012**

Discipline	Artistes	Organismes artistiques	Total
Arts médiatiques	140,000 \$	193,738 \$	333,738 \$
Arts visuels	94,500 \$	491,500 \$	586,000 \$
Bureau de l'équité	0 \$	0 \$	0 \$
Bureau des arts autochtones	0 \$	0 \$	0 \$
Bureau Inter-arts	0 \$	20,000 \$	20,000 \$
Danse	0 \$	155,000 \$	155,000 \$
Développement des publics et des marchés	0 \$	15,315 \$	15,315 \$
Directeur disciplines arts	0 \$	0 \$	0 \$
Lettres et édition	62,500 \$	497,330 \$	559,830 \$
Musique	12,000 \$	57,700 \$	69,700 \$
Prix et dotations	0 \$	0 \$	0 \$
Théâtre	1,000 \$	538,250 \$	539,250 \$
<b>Total - Nouveau-Brunswick</b>	<b>310,000 \$</b>	<b>1,968,833 \$</b>	<b>2,278,833 \$</b>
<b>Total - Canada</b>	<b>22,566,394 \$</b>	<b>122,582,416 \$</b>	<b>145,148,810 \$</b>
<b>Subventions au Nouveau-Brunswick en % du total du financement du Conseil des arts du Canada</b>	<b>1.37 %</b>	<b>1.61 %</b>	<b>1.57 %</b>



**Demandes de subvention du Nouveau-Brunswick**

- Au cours des dix dernières années, la part totale des demandes de subvention provenant d'artistes et d'organismes artistiques du Nouveau-Brunswick a diminué de 13,15 %, alors que le Conseil des arts du Canada connaissait dans l'ensemble une augmentation de 0,65 % du nombre de demandes de subvention. En 2011-2012, la part des demandes de subvention adressées au Conseil des arts du Canada par Nouveau-Brunswick (1,39 %) est inférieure à sa part de la population (2,24 %), mais elle est supérieure à sa part des artistes (1,36 %) – voir le tableau 7.

**Tableau 6 : Demandes de subvention du Nouveau-Brunswick présentées au Conseil des arts du Canada et total des demandes de subvention au Conseil des arts du Canada, de 2002-2003 à 2011-2012**

Exercice	Demandes de subvention du Nouveau-Brunswick	Total des demandes de subvention au Conseil des arts du Canada	Nouveau-Brunswick, en % du total
2002-2003	251	15 592	1,61 %
2003-2004	247	16 085	1,54 %
2004-2005	279	16 572	1,68 %
2005-2006	256	15 831	1,62 %
2006-2007	313	15 663	2,00 %
2007-2008	216	14 768	1,46 %
2008-2009	232	15 305	1,52 %
2009-2010	217	16 139	1,34 %
2010-2011	206	15 443	1,33 %
<b>2011-2012</b>	<b>218</b>	<b>15 694</b>	<b>1,39 %</b>

<b>Changement en %</b>	<b>-13,15 %</b>	<b>0,65 %</b>
------------------------	-----------------	---------------

Inclut les demandes non évaluées, jugées inadmissibles ou transférées à un autre programme.

**Nouveau-Brunswick – Diverses comparaisons avec d'autres provinces<sup>8</sup>**

- La part du financement de la province est supérieure à sa part des artistes et à sa part des demandes, mais elle est inférieure à sa part de la population. Le Nouveau-Brunswick se classe au 11<sup>e</sup> rang au chapitre du financement du Conseil des arts du Canada par habitant par province, avec 3,03 \$.

<b>Tableau 7 : Nouveau-Brunswick – Diverses comparaisons avec d'autres provinces, 2011-2012</b>					
<b>Province ou territoire</b>	<b>Subvention du Conseil des arts du Canada par habitant</b>	<b>Part en % du financement</b>	<b>Part en % des demandes de subventions au Conseil des arts du Canada</b>	<b>Part en % de la population</b>	<b>Part en % des artistes</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	3,25 \$	1,15 %	1,04 %	1,54 %	0,86 %
Île-du-Prince-Édouard	2,73 \$	0,26 %	0,32 %	0,42 %	0,34 %
Nouvelle-Écosse	4,65 \$	2,95 %	2,81 %	2,75 %	2,67 %
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>3,03 \$</b>	<b>1,57 %</b>	<b>1,39 %</b>	<b>2,24 %</b>	<b>1,36 %</b>
Québec	5,97 \$	32,53 %	32,29 %	23,61 %	21,54 %
Ontario	3,66 \$	32,42 %	30,32 %	38,39 %	40,60 %
Manitoba	5,59 \$	4,66 %	2,76 %	3,61 %	2,80 %
Saskatchewan	3,23 \$	2,30 %	1,73 %	3,09 %	2,17 %
Alberta	2,64 \$	6,64 %	7,37 %	10,89 %	8,68 %
Colombie-Britannique	4,49 \$	13,62 %	15,78 %	13,14 %	18,49 %
Yukon	14,14 \$	0,33 %	0,42 %	0,10 %	0,15 %
Territoires du Nord-Ouest	7,32 \$	0,21 %	0,17 %	0,12 %	0,13 %
Nunavut	12,66 \$	0,28 %	0,24 %	0,10 %	0,18 %
Autres	...	1,09 %	3,35 %	...	...
<b>Total</b>	<b>(Moyenne 4,34 \$)</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

<sup>8</sup> Sources :

Statistique Canada, Organisme Statistique National du Canada. « Chiffres de population et des logements, Canada, provinces et territoires, recensements de 2011 et 2006 », avril 2012, <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hltfst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?LANG=Fra&T=101&S=50&O=A>>.

Hill Stratégies Recherche Inc. « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7 no 5, mars 2009, <[http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes\\_provinces2006.pdf](http://www.hillstrategies.com/docs/Artistes_provinces2006.pdf)>.

**Tableau 8 : Financement par collectivité,  
Nouveau-Brunswick, 2011-2012**

<b>Collectivité</b>	<b>Montant</b>
BAIE VERTE	1 500 \$
BOCABEC	1 500
CARAQUET	261 255
COCAGNE	5 000
DALHOUSIE	3 295
DIEPPE	10 000
EDMUNDSTON	99 230
FREDERICTON	726 700
LAMÈQUE	1 000
MARKHAMVILLE	25 000
MONCTON	684 318
SACKVILLE	387 820
SAINT JOHN	59 215
SHIPPAGAN	13 000
<b>Total - Nouveau Brunswick</b>	<b>2 278 833 \$</b>
<b>Total - Canada</b>	<b>145 148 810 \$</b>
<b>Subventions au Nouveau Brunswick en % du total du financement du Conseil des arts du Canada</b>	<b>1,57 %</b>

